

DEC181571DRH

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DU CNRS

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

VU le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques,

VU le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires du CNRS,

Vu le décret du 24 Janvier 2018 portant nomination de M. PETIT aux fonctions de Président du CNRS,

VU la décision n°DEC150173DRH du 15 janvier 2015 portant nomination des représentants titulaires et suppléants à la commission administrative paritaire des techniciens de la recherche,

DECIDE

Article 1er : Madame Mireille MOULIN, directrice adjointe administratif de l'INS2I, est nommée membre à la commission administrative paritaire du corps des techniciens de la recherche à compter du 1^{er} mai 2018, en remplacement de Madame Claire WERLEN.

Article 2 : Le président-directeur général du Centre national de la recherche scientifique est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 11 mai 2018

Antoine PETIT

